

Nouveau zonage en aires urbaines 2010

Avignon s'étend fortement

territoire

www.insee.fr

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications

La croissance démographique, l'allongement des trajets domicile-travail et le développement des infrastructures de transport modifient la structure du territoire et son organisation. Pour apprécier au mieux ces récentes évolutions, l'Insee a défini un nouveau zonage en aires urbaines ayant pour objectif de mettre en évidence l'armature urbaine de la région, c'est-à-dire la hiérarchie des villes et leurs aires d'influence respectives. Il s'agit ici d'une influence en termes d'emplois, mesurée au moyen des déplacements domicile-travail.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est essentiellement sous influence urbaine. Ses 35 aires (13 grandes, 7 moyennes et 15 petites) concentrent 93 % de la population régionale. Les 13 grandes, qualifiées d'urbaines, en comptent 88 %. À elles seules, les quatre plus importantes (Marseille - Aix-en-Provence, Nice, Toulon et Avignon) en représentent 78 %. Paca se distingue également par la concentration géographique de son urbanisation, essentiellement sur la frange littorale. Les communes "isolées" occupent ainsi 35 % de la surface régionale, contre seulement 27 % en province.

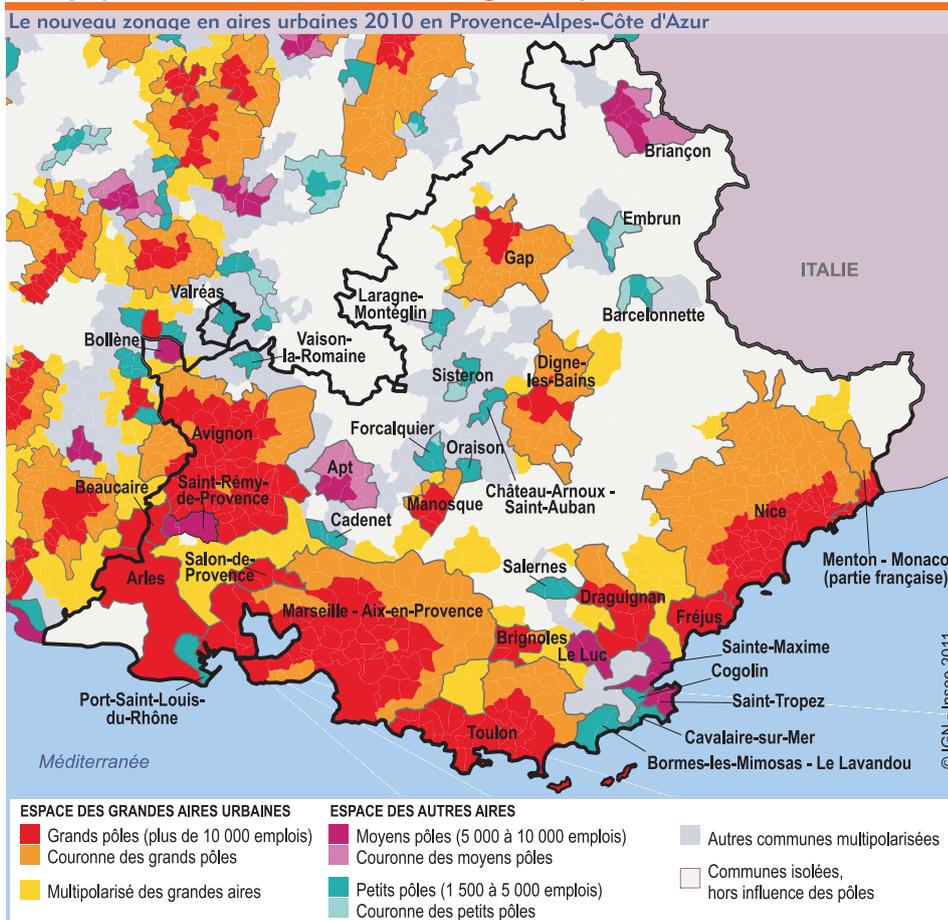
Progressivement, les grandes aires urbaines étendent leur influence à des communes jusqu'alors isolées et fusionnent avec des petites et moyennes aires. Entre 1999 et 2008, la population des grandes aires a ainsi progressé de 15 % et leur superficie d'un tiers. Elles occupent désormais 40 % du territoire. Cette progression des grandes aires s'explique par la très forte croissance de la superficie de leurs pôles (+ 28 % depuis 1999), mais aussi de leur espace périurbain (couronnes et communes multipolarisées). Ce phénomène témoigne de la poursuite du mouvement, très marqué en Paca, de périurbanisation.



La hiérarchie des aires urbaines de Paca a connu quelques évolutions remarquables entre 1999 et 2008. Les populations des aires d'Avignon et de Draguignan ont ainsi augmenté de 75 %. De même, celle de l'aire urbaine de Brignoles a progressé de 48 %. L'aire d'Avignon doit plus des deux tiers de sa spectaculaire croissance à une forte extension de son pôle urbain (+ 150 000 habitants) : ce dernier intègre désormais Orange, Cavaillon et l'Île-sur-la-Sorgue. L'aire de Draguignan cumule une forte extension et, à l'instar de celle de Brignoles, une densification marquée de son pôle. Enfin, l'aire urbaine de Marseille - Aix-en-Provence s'illustre par une expansion significative de son pôle à l'ouest : il entoure désormais l'étang de Berre.

Christophe Barret
Damien Dotta
Sébastien Novella

Une population concentrée dans les grands pôles urbains du littoral



Institut National de la Statistique
et des Études Économiques
Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenti
13387 Marseille Cedex 10
Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Directeur de la publication : Renan Duthion
Chef du service Études et Diffusion : Olivier Biau
Rédacteur en chef : Claire Joutard

Retrouvez les résultats complets de l'étude sur www.insee.fr :
l'ANALYSE N° 12 octobre 2011 dont les Données associées